

ENQUÊTE PUBLIQUE

NALINNES - RÉHABILITONS LES SENTIERS DE TINGREMONT !

*Pour la sécurité de nos
enfants et des sportifs*

Pour une autre mobilité

*Pour relier 4 quartiers aux
commerces, à la bibliothèque,
à l'école, au centre sportif et
aux locaux scouts*

*Pour redécouvrir le paysage rural
et la nature au centre du village*

*Pour un maillage complet et cohérent
sur l'ensemble de la commune*

*Pour valoriser le tourisme et la randonnée
Pour préserver notre patrimoine voyer*



Collectif citoyen pour la protection et la valorisation d'un maillage cohérent, complet et sécurisé de chemins et sentiers publics à Ham-sur-Heure-Nalinnes.

**SOUTENEZ
LE PROJET !**

Voir au verso ►

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit d'une demande de **modification de la voirie communale répertoriée « Sentiers N°97, N°99, N°100 et N°110 de Nalinnes »**. Elle a été introduite par le collectif citoyen Maill'Heure et fait l'objet d'une enquête publique conformément à la procédure prévue au chapitre 1er du décret relatif à la voirie communale.

POURQUOI CE PROJET ?

Le projet permet de réhabiliter plusieurs sentiers importants qui relient quatre quartiers de Nalinnes-Centre : **la place du Centre, les Monts, Tingremont et le Grand Douze-Bois**. Outre les aspects concernant la mobilité, le patrimoine, le tourisme et le sport détaillés dans la demande, il propose de déplacer plusieurs sections de sentiers pour qu'il n'y ait qu'un seul passage longeant le ruisseau à la place de traverser des cultures comme c'est le cas actuellement pour les sentiers 97 et 101.

OÙ CONSULTER LES DOCUMENTS ?

La demande détaillée, le plan de délimitation, le plan de situation et les photos sont consultables à l'administration communale d'Ham-sur-Heure - Nalinnes aux heures d'ouvertures et aux conditions sanitaires établies en période de COVID.

Tous ces documents sont également téléchargeables à cette adresse :

www.maillheure.be/ep-tingremont

COMMENT RÉAGIR À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Soit en envoyant un courriel à cette adresse : astrid.vanrijmenant@hshn.be

Soit en complétant et en envoyant ce document-ci ou une photocopie (les réponses doivent être individuelles et non par ménage !) à l'adresse suivante :

**Collège des Bourgmestres et Échevins
de la commune d'Ham-sur-Heure - Nalinnes**
Chemin d'Oultre-Heure, 20 - 6120 HAM-SUR-HEURE

Date limite : **le 27 mai 2021**

NOM :

PRENOM :

NISS :

SIGNATURE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Je soutiens le projet de modification de la voirie communale répertoriée « *Sentiers N°97, N°99, N°100 et N°110 de Nalinnes* » proposé par le collectif citoyen Maill'Heure.